



**SECRETARIAT GENERAL**

Affaire suivie par Jean-Baptiste DENEUVILLERS  
Directeur du Secrétariat Général – référent CADA  
☎ 01 30 87 21 04  
✉ jean-baptiste.deneuvillers@saintgermainenlaye.fr

Association Transparence Citoyenne  
Monsieur Guillaume LEROY  
Réponse par courrier électronique

**Nos références :**

LEROY/  
COMMUNICATION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Saint-Germain-en-Laye, le 26 avril 2024

**Objet :** Communication de documents administratifs

Monsieur,

Par courrier électronique en date du 28 mars 2024, vous sollicitez la communication des notes de frais de déplacements, de restauration et de représentation du maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui.

Sur la période indiquée, Monsieur Arnaud PÉRICARD - Maire de la Commune de Saint-Germain-en-Laye - ne dispose pas d'une délibération du Conseil Municipal lui permettant la prise en charge de ses notes de frais.

A ce jour, un déplacement de Monsieur le Maire à l'étranger a fait l'objet d'un mandat spécial approuvé par le Conseil Municipal – Délibération 23-B-02 du 13 avril 2023 – Monsieur le Maire n'est concerné que par le déplacement à Konstancin (Pologne)

Conformément aux dispositions des articles L. 311-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration, nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli les documents relatifs à la prise en charge du déplacement à Konstancin (Pologne), seul déplacement concerné par votre demande. Nous vous indiquons que l'hébergement et la restauration sur place ont été pris en charge par la collectivité d'accueil.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pièces jointes :

1. Délibération 23-B-02 du 13 avril 2023
2. Facture Billet A/R Paris-Varsovie
3. Frais de modification de vol
4. Assurance annulation
5. Navette partagée (5 personnes)  
SGL/aéroport
6. Navette partagée (5 personnes)  
aéroport/SGL

**Pour le Maire et par délégation,  
le Directeur du Secrétariat Général**

**Jean-Baptiste DENEUVILLERS**

[www.saintgermainenlaye.fr](http://www.saintgermainenlaye.fr)